



**DIMENSION
PARLEMENTAIRE**



Note de cadrage

Session 3

Les défis de la souveraineté alimentaire européenne

Avec l'intervention de M. Norbert Lins, président de la commission
Agriculture et développement rural au Parlement européen

Conférence interparlementaire sur l'autonomie stratégique économique de l'Union européenne

Paris, le 14 mars 2022



Session 3

Les défis de la souveraineté alimentaire européenne

La souveraineté alimentaire de l'Union européenne a toujours revêtu une importance géostratégique pour les États membres depuis la mise en place de la politique agricole commune par les pères fondateurs.

Depuis, l'Union européenne, riche d'une autosuffisance alimentaire solide, demeure la première puissance agricole et alimentaire exportatrice et importatrice du monde, avec un solde excédentaire d'environ vingt milliards d'euros.

La question de la souveraineté alimentaire se trouve actualisée au prisme de la question environnementale, étant entendue comme une condition de la durabilité d'un modèle agricole, et non son opposé. En permettant une réduction du transport des denrées alimentaires au bénéfice d'une alimentation plus locale plébiscitée par le consommateur et le citoyen, tout en garantissant le respect des exigences environnementales minimales requises en Europe, les plus strictes du monde, la souveraineté alimentaire est une réponse à la réduction de l'empreinte environnementale du panier alimentaire du consommateur européen.

En outre, la survenue de la guerre en Ukraine, dont le théâtre des opérations occupe un bassin de production majeur au niveau mondial de céréales, de tournesol et de colza, a encore récemment rappelé l'impératif stratégique d'être autonome au niveau agricole et alimentaire. Cette crise, qui aura des impacts durables sur le paysage agroalimentaire international, appelle à des mesures européennes d'ampleur pour préserver le potentiel productif européen, stabiliser les marchés mondiaux et approvisionner suffisamment les États fortement dépendants d'importations agricoles. La souveraineté alimentaire du continent est aujourd'hui confrontée à quatre tendances de fond :

- une stabilité de sa production agricole totale dans un contexte où la démographie mondiale augmente, en raison de la réduction de son potentiel de production agricole (renouvellement des générations, artificialisation des sols, etc.) et d'un ralentissement de la productivité agricole ;
- des importations croissantes depuis les pays tiers de plus en plus compétitifs, conjuguées à la multiplication de crises à l'exportation, notamment avec la guerre en Ukraine ou des mesures de rétorsion depuis la Russie ou les États-Unis ;
- une défiance des citoyens particulièrement prégnante dans le domaine alimentaire vis-à-vis des effets du commerce international, en raison du manque de respect des règles sanitaires et environnementales exigées en Europe par ses partenaires commerciaux, au risque sinon de condamner son industrie agroalimentaire à un inéluctable déclin ;
- une relocalisation de l'alimentation exigée par le consommateur qui se traduit par une attention particulière à l'origine des aliments. Alors que cela devrait accroître la convergence des modèles agricoles européens, les divergences de normes créent une concurrence intra-européenne forte au sein des différentes filières. Or l'affichage de l'origine des produits est en même temps proscrit par la réglementation européenne, qui s'oppose à un véritable affichage de la différence des origines au sein de l'Union européenne.

La crise issue de la Covid-19, suivie de la flambée des cours des matières agricoles, met enfin au jour certaines fragilités du continent : **l'Union européenne importe par exemple 90 % de ses besoins en protéines**

végétales, ce qui remet en cause la souveraineté même de son élevage.

Dans ce contexte, la stratégie « De la ferme à la fourchette », qui s'inscrit dans la logique du Pacte vert européen, n'aboutirait-elle pas à remettre en cause la souveraineté agricole du continent pour faire primer l'objectif de réduction de l'empreinte environnementale ? Comment concilier d'une part la vocation exportatrice du continent et d'autre part son exigence de souveraineté et de résilience de ses modèles alimentaires européens ? Comment consolider le potentiel agricole européen pour nourrir son peuple et le monde dans les années à venir ?